

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 14 DÉCEMBRE 2022

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**SUSTEGNU À I TRAVADDI D'I U LOCU DI L'ASSOCIU "
AGHJA " FABRICA CULTURALE**

**SOUTIEN AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE
RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE L'ASSOCIATION "
AGHJA " FABRICA CULTURALE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen porte sur un projet destiné à soutenir les travaux de réaménagement et de réhabilitation des locaux de l'association « Aghja », Fabbrica culturale.

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association « Aghja » est une des plus anciennes associations œuvrant dans le champ du spectacle vivant, soutenue par la Collectivité de Corse. Elle a été créée en 1983 sous le nom « Carrefour du jazz et des musiques improvisées » avant d'être rebaptisée « Aghja » en 1986.

Cette association gère et anime une salle de spectacles dont elle est propriétaire.

Celle-ci peut accueillir jusqu'à 280 personnes et elle est située dans les anciens quartiers populaires de Saint Jean à Ajaccio.

Bureau de l'association

Présidente : Marie-Jeanne Nicoli

Secrétaire : Perbet Françoise

Trésorière : Brigitte Martinez

Ressources humaines

La direction artistique est assurée par un pôle programmation : Marie-Jeanne Nicoli, Christophe Lamperière, Pierre Salasca et François Aïqui.

Directeur : Christophe Lamperière

Chargée de production : Marie-Claude Cesari Lauters

Administration : Clara Orsatti

La qualité de sa programmation musicale a rencontré très vite le succès auprès du public et des professionnels. Labélisée « Café musique » puis « Scène de musiques actuelles », elle s'ouvre progressivement au théâtre contemporain en s'associant en 1996 à la compagnie « Théâtre point ». Cet accroissement de l'association s'est accompagné d'importants travaux de modernisation du lieu de spectacle ainsi que d'une démarche de professionnalisation de l'équipement. Toutes ces étapes ont permis à l'Aghja de devenir une scène indispensable pour la diffusion de concerts et de spectacles contemporains en Corse.

L'identité de l'Aghja tient également aux différents aménagements possibles de

l'espace scénique, qui permet de 'mettre en scène' la rencontre du public avec les œuvres, dans une aire tour à tour Cabaret (avec tables et chaises) Studio Théâtre (avec possibilité de schéma frontal ou bi-frontal public/scène) et Salle de Concert debout. L'espace « bar » fait ainsi partie intégrante du projet culturel en permettant de prolonger l'expérience artistique dans l'échange et la rencontre.

La politique tarifaire de l'Aghja est calculée de façon à permettre au plus grand nombre de participer aux différentes activités proposées.

A partir de 2018, et en conformité avec la délibération n° 17/284 AC de l'Assemblée de Corse du 17 septembre 2017 approuvant le nouveau cadre de l'action culturelle et le nouveau cadre de l'action patrimoniale de la Collectivité Territoriale de Corse, l'Aghja a été labellisée « Fabbrica Culturale ».

2. LE PROJET ARTISTIQUE DE LA FABBRICA CULTURALE AGHJA

L'Aghja s'est donc dotée d'un nouveau projet artistique et culturel répondant à la politique culturelle de la CdC en matière de création et au règlement des aides Culture.

1. Une programmation régulière de spectacles « Paroles et Musiques »

A travers cette programmation, l'Aghja souhaite s'affirmer comme une scène de diffusion exigeante ouverte à l'innovation et à l'excellence artistique permettant au public de découvrir les grands courants du spectacle vivant, tout en favorisant le métissage des publics facilité par la pluridisciplinarité et la multiplicité des propositions. L'accent est mis sur l'émergence artistique des jeunes talents insulaires et continentaux. L'Aghja participe activement au développement du réseau des programmeurs de l'île dans le but de favoriser la diffusion des spectacles créés dans l'ensemble des structures insulaires. Ce réseau permet aussi de mutualiser des accueils de spectacles limitants ainsi les coûts de cession et de transport.

2. L'accompagnement artistique

L'Aghja souhaite s'engager dans une action de soutien renforcé à la création contemporaine dans les domaines du théâtre contemporain, des musiques actuelles et de la danse avec un renforcement des moyens humains et financiers alloués pour les résidences de création.

Le réseau des programmeurs insulaires intervient également dans l'harmonisation des calendriers de résidences de création des artistes corses.

L'Aghja s'inscrit également dans un réseau de professionnels sur le continent. Des partenariats avec des structures insulaires sont en train de se construire, ce qui va permettre une circulation des œuvres entre la Corse et le continent, des échanges de pratiques artistiques et certainement des coproductions associant les artistes insulaires.

L'Aghja participe également aux réunions organisées par l'Office National de la Diffusion Artistique (ONDA). Ces réunions à destination des responsables de structures permettent d'échanger et de découvrir les projets artistiques des

différentes régions représentées lors de ces rencontres.

L'Aghja est aussi partie-prenante de l'association le Rézo, qui favorise le développement et l'accompagnement de la création musicale insulaire.

3. L'éducation artistique et la médiation culturelle

Le volet éducation artistique et médiation culturelle est aussi renforcé et enrichi sous forme de master-class, de stages de formation, de rencontres avec les publics scolaires ...

En effet, lors des résidences de création ou avec la venue de compagnies ou de groupes d'artistes, des temps de rencontres sont organisés avec les établissements scolaires, les centres sociaux ou avec certaines associations œuvrant dans le domaine du social ou de la santé. Ces rencontres permettent de découvrir et de comprendre comment se construit une œuvre. Les participants à ces rencontres assistent le plus souvent aux représentations et bien souvent certaines personnes ne sont jamais venues dans une salle de spectacle.

Des ateliers de pratique amateur à destination des enfants, des adolescents et des adultes sont mis en place tout au long de l'année ainsi que des stages ou des master-class dans différentes disciplines.

4. Rayonnement régional et interrégional

L'Aghja souhaite renforcer son rayonnement au niveau de la Ville d'Aiacciu mais aussi sur le plan régional et européen.

Au plan régional, l'Aghja a mené un travail de partenariat et de mise en réseau via :

- Une collaboration avec l'association le Rézo : cette collaboration, d'abord limitée à l'accueil de tremplins Rézo (en moyenne deux tremplins par an), s'est peu à peu élargie à la diffusion de concerts ou à l'organisation de résidences de création artistique.
- Un partenariat ponctuel avec l'association Jazz in Aiacciu (organisation d'un concert commun par an en dehors du festival)
- Des échanges réguliers de spectacles et des mutualisations avec la Fabrique de Théâtre de Bastia, le centre culturel Voce de Pigna, le Théâtre municipal de Bastia, l'ARIA à Olmi Capella et l'Espace Diamant. Il est à noter une forte collaboration et complémentarité avec l'Espace Diamant, notamment au niveau des programmations communes mais également des échanges d'espaces.
- Une mise en réseau de l'ensemble des programmeurs insulaires notamment par le biais de l'animation de rencontres entre les responsables de scènes de diffusion corses.

Au plan national, l'Aghja continue à développer ses partenariats tels que :

- Une collaboration avec l'antenne du Printemps de Bourges en Corse pour la sélection régionale.
- Une mise en réseau avec l'Onda (Office national de la diffusion artistique)
- Une collaboration avec L'OARA (Office artistique de la région Aquitaine)

- Un partenariat avec le Studio Théâtre de Stains (94)
- Un partenariat avec le théâtre municipal « La Guéretoise » (23)
- Un partenariat avec le Centre Dramatique de Guyane est en train de se concrétiser.

Des contacts sont pris avec : la scène nationale du Jura, la scène nationale de Dieppe, la scène nationale de Saint Malo, ainsi qu'avec le réseau « Traverses » qui regroupe une trentaine de salles en région PACA.

Chaque année, l'Aghja réalise environ 40 représentations de spectacles, 10 résidences et des lectures spectacles pour un taux de remplissage moyen de 80 %.

De plus, le Ministère de la Culture envisage d'attribuer à ce lieu le label Scène conventionnée « Art et création » très prochainement. Ce label est compatible avec le cahier des charges des fabrique dans le RDA et permettra à l'Aghja de développer ses partenariats au plan national avec les autres scènes conventionnées et international notamment en renforçant la scène méditerranéenne.

Ainsi, l'Aghja met en œuvre un projet qui inclut non seulement la partie création correspondant à sa labélisation en tant que Fabrica culturelle mais aussi une partie diffusion importante qui fait partie intégrante de son histoire et de son ADN et indispensable dans le paysage ajaccien et de son implantation dans un quartier défavorisé.

3. PRESENTATION DU PROJET D'INVESTISSEMENT

Au cours de l'année 2017, à la vue d'une baisse de la fréquentation de la structure, le Conseil d'administration de l'association, avec l'appui de la CdC, avait décidé de réfléchir à l'avenir de ce lieu en redéfinissant son positionnement dans le paysage culturel du territoire ajaccien. Soucieuse de donner un nouveau souffle à ses activités, l'association est donc devenue une Fabrica Culturelle en 2019.

Aussi, à ce titre, ses activités se sont orientées vers un soutien à la création, l'accueil en résidences mais son niveau de diffusion a été maintenu concourant à la spécificité de ce lieu dans le paysage des lieux en Corse.

Cette réorientation des activités de l'Aghja a conduit l'association à étudier un projet de réhabilitation de ses locaux vieillissants et inadaptés à ces nouvelles pratiques artistiques. Dans cette perspective, la CdC avait donc décidé de participer au financement d'une étude architecturale fin 2018 à hauteur de 36 000 €.

Cette étude architecturale propose de restructurer un certain nombre d'espaces : le toit actuel est remplacé par un toit terrasse afin de gagner de la hauteur pour permettre la création de nouveaux bureaux en étage ; les loges, la salle de répétition, les lieux de stockage, les sanitaires vont être redispesées ; la salle d'accueil sera agrandie et la billetterie repositionnée. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sera plus aisée.

L'ensemble ainsi rénové bénéficiera d'espaces plus ouverts, permettant de s'ouvrir largement sur le quartier et de devenir un lieu vivant de rencontres et d'échanges. Les travaux amélioreront l'attractivité du lieu tant pour les habitants que pour les

artistes. Par conséquent, l'Aghja pourra développer une politique plus axée sur les droits culturels, l'accueil des pratiques amateurs, les partenariats avec d'autres structures comme la Maison des quartiers, etc. Du côté des artistes, les travaux optimiseront l'accueil des résidences de création qui est le point essentiel d'une « fabrica ».

Le démarrage des travaux est envisagé au cours de l'année 2024 avec une programmation hors les murs pour une réouverture au public en 2025. Une période de 12 mois de travaux est prévue.

Le budget :

Le projet prévisionnel global est de 1 119 600 €, avec une première phase de dépenses éligibles de 962 400 € comprenant comme principaux postes de dépenses les travaux liés aux gros œuvres pour 290 000 €, les menuiseries extérieures pour 80 000 €, la plomberie et CVC pour 89 000 € et le revêtement du sol et des murs pour 80 000 €. La seconde phase concernera l'amélioration de l'espace scénique et des gradins.

L'aide demandée à la Collectivité de Corse s'élève à 400 000 € sur la première phase, et les demandes de subventions prévisionnelles à la commune d'Aiacciu et à la DRAC sont respectivement de 111 960 € et 353 720 € sur la totalité du projet.

Compte tenu du montant sollicité, le projet présenté par l'association Aghja ne peut être soutenu dans le cadre strict du Règlement des aides Culture car il est supérieur au plafond autorisé par ce dernier fixé à 200 000 € au titre des « Fabrique Culturelle ».

Or, l'Aghja était jusqu'à une période récente un lieu de diffusion « locu d'arte » dont le plafond du RDA en investissement aurait permis le passage de cette aide en Conseil exécutif.

De plus, comme il a été précisé précédemment, l'Aghja à côté de son activité de « fabrica » continue de remplir le cahier des charges d'un « locu d'arte » tel que prévu dans le RDA. En effet, ce sont environ 40 spectacles qui sont diffusés chaque saison. Par conséquent, l'Aghja s'affirme bel et bien comme un lieu incontournable de la vie culturelle ajaccienne touchant un public de fidèles élargi au grand Aiacciu.

Enfin, les contraintes techniques liées à l'Espace Diamant font de l'Aghja une scène totalement complémentaire notamment dans son format concert pour les musiques actuelles, dans sa possibilité de moduler l'espace d'assises pour le public ou encore dans son format plus intimiste pour des spectacles de petites formes.

Cette réhabilitation permettra à ce lieu de bénéficier de locaux rénovés, dédiés entièrement au spectacle vivant, qui répondraient qualitativement aux nouvelles ambitions de cette association.

Je vous prie donc de bien vouloir délibérer sur les propositions de crédits d'un montant de **400 000 €** à imputer sur le **programme 4423 Culture - section investissement** du budget Primitif 2022 de la Collectivité de Corse.